

ASSEMBLÉE NATIONALE

29 novembre 2019

CONTRE LA DÉSERTIFICATION MÉDICALE ET POUR LA PRÉVENTION - (N° 2443)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 7

présenté par
Mme Ménard

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE PREMIER, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.